

APPEL À PROJETS

Second volet

Programmation **MILLENIMUM** *2027 – Année européenne des normands*

La Région Normandie invite les acteurs de Normandie, de France, du Royaume-Uni, d'Irlande, des îles anglo-normandes, de Flandre, d'Italie du Sud, de Norvège et du Danemark, à répondre à cet appel à projets afin de créer ensemble la programmation d'une grande année-événement.



INTRODUCTION GENERALE

Les Normands, peuple d'Europe.

Entre épopées passées et nouvelles aventures - Un projet collectif, original et ambitieux pour 2027

Le millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant en 2027 est le point de départ d'une année de larges célébrations des « Normands peuple d'Europe » dont les nombreuses épopées ont largement façonné le continent. En 2027, tous et toutes, anglais, irlandais, anglo-normands, italiens, danois, norvégiens, flamands, français et au-delà seront invités à découvrir cet immense et exceptionnel héritage aux multiples facettes et influences à travers les territoires.

À l'initiative de la Région Normandie, cette année-événement scelle le début d'une coopération européenne innovante et durable.

Une histoire partagée à travers l'Europe

Au IX^{ème} siècle, les vikings, guerriers venus du Nord, attaquent régulièrement des territoires situés tout au long de la Seine et des côtes de la Manche. Pour remédier à cette menace, en échange de la paix, le roi Charles le Simple concède à leur chef Rollon le territoire qui allait devenir la Normandie, "pays des hommes du Nord" ; La fusion entre les cultures vikings et les traditions locales commence. Hardis navigateurs, les descendants de Rollon atteignent l'Angleterre, où Guillaume le Conquérant et Mathilde de Flandre établissent leur règne à partir de 1066. Les Normands poursuivent ensuite leur épopée jusqu'en Irlande où Richard de Clare, connu sous le nom de Strongbow, joue un rôle clé. Alors que déjà Robert Guiscard et Roger Ier se sont élancés plus tôt vers l'Italie du Sud et la Méditerranée.

Partout où ils s'installent, une nouvelle organisation politique, sociale et juridique voit le jour ; les paysages se transforment, des forteresses et abbayes s'élèvent.

Ayant ouvert de nouveaux itinéraires, ils font voyager leur langue et leur culture, partagent savoir-faire et traditions et tissent des échanges commerciaux.

Un héritage méconnu et des perspectives contrastées

Du Palais des Normands à Palerme à la Tour de Londres, du château de Melfi à celui de Ferns, en passant par les cathédrales de Bari ou de Dublin ou encore l'Abbaye aux Dames à Caen, les Normands marquent l'Europe de leur empreinte, nous léguant un impressionnant héritage matériel et immatériel, des paysages et une architecture, des œuvres aussi emblématiques que la Tapisserie de Bayeux ou encore le Domesday book ou encore la mosaïque de l'Arbre de vie de Otrante.

Pourtant cet héritage et les liens culturels et linguistiques qui se tissent alors à travers l'Europe sont aujourd'hui méconnus. D'ailleurs le passage des Normands est aujourd'hui diversement apprécié : tantôt perçus comme des envahisseurs, tantôt comme des héros bâtisseurs.

Une mise en lumière et en mouvement d'une histoire plurielle

Cette histoire riche et complexe doit d'être appréhendée dans toute la diversité de ses récits et partagée par tous les territoires partie prenante.

En conduisant ensemble une lecture de cette période à mettre en perspective avec les défis auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés et qui font écho, défi climatique, défi social et politique, défi d'un monde en pleine mutation, c'est à la fois une mémoire collective qui va se construire et de nouveaux liens entre les territoires d'influence normande qui vont se développer.

Un nouveau rendez-vous à l'échelle européenne, partant des territoires

Dans cette perspective, un ambitieux programme d'événements et de manifestations se prépare pour l'année 2027 et au-delà. Il a pour objectifs partagés d'améliorer la connaissance de ce pan méconnu de cette histoire et géographie européennes et mobilise institutions, acteurs du monde culturel et universitaire, économique et touristique mais également tous les habitants et en particulier la jeunesse ; Il s'agit de faire revivre ce patrimoine en invitant des artistes à s'en emparer à travers des propositions originales, accessibles et partagées par toutes et tous,

Pensée et créée collectivement à l'échelle des territoires concernés, cette année articulera temps forts communs et propositions locales en résonance. Célébrations phares, événements festifs et populaires, créations artistiques pluridisciplinaires, colloques universitaires et projets éducatifs, nouveaux parcours et offres touristiques écologiquement soutenables : c'est un nouveau rendez-vous européen riche de perspectives durables.

C'est en pensant à l'avenir et aux enjeux du monde contemporain invitant à des coopérations nouvelles ou renforcées que ce projet veut se construire. C'est le projet des Normands ; un projet porteur de sens et d'émerveillement au service d'une Europe qui promeut l'interculturalité comme vecteur de paix.



OBJECTIFS 2027

Quels sujets ? Quel concept ?

L'ensemble des acteurs de Normandie, de France, du Royaume-Uni, d'Irlande, des îles anglo-normandes, de Flandre, d'Italie du Sud, de Norvège et du Danemark est invité à s'approprier ce récit de l'année 2027 et à mettre en œuvre des **projets culturels, artistiques, événementiels, patrimoniaux, scientifiques, universitaires, gastronomiques, touristiques, sportifs, pédagogiques... etc.**

Par exemple, s'appuyer sur l'Histoire...

Bien que cet événement ait pour origine l'anniversaire millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant et que de nombreux projets lui donneront une forte visibilité (*ainsi qu'à son épouse la reine Mathilde, et au brillant centre culturel du Moyen-Âge que constituait la Normandie...*), **il s'agit aussi d'aborder d'autres époques**, telles que celles de **Strongbow** en Irlande, **Roger I ou Roger II** en Italie...

...et ouvrir les perspectives.

Le miroir entre 1027 et 2027 peut être une source d'inspiration ; *Quel était le quotidien des normands, futurs européens ? Quels étaient les rituels, les croyances, les traditions ? Ou encore, comment la société a-t-elle évolué (expression, droits, alimentation, santé, métiers, sport, information, mobilité, éducation, sciences, innovations, explorations, artisanat, architecture, rapport à la nature...) ? Que nous reste-t-il de cette époque ? Comment avons-nous traversé ce millénaire et nous apprêtons-nous à vivre le prochain ?*

Qu'est-ce qui lie, aujourd'hui, la Normandie à plusieurs pays et régions d'Europe tels que le Royaume-Uni, l'Irlande, les îles anglo-normandes, la Flandre, l'Italie du Sud, la Norvège et le Danemark ?

Quelles aventures, coopérations pouvons-nous encore créer ? Comment se vit l'Europe (dans un contexte post-Brexit) ?

Quelle typologie de projets ?

L'année-événement sera **constellée d'événements pluridisciplinaires** : *expositions patrimoniales, art contemporain, spectacle vivant, résidences artistiques croisées, reconstitutions, festivités, échanges étudiants, sport, valorisation du patrimoine, visites, conférences, cinéma, publications-recherches, actions éducatives...*

Au-delà du territoire normand, **l'événement implique des partenaires anglo-normands, britanniques, italiens (Italie du Sud et Sicile), belges, danois, norvégiens et irlandais** et favorise l'émergence d'événements forts sur leurs territoires, créant ainsi le maillage d'une programmation cohérente, allant de l'historique au contemporain, avec de **nombreuses coopérations** entre structures européennes.

Ces coopérations permettront de tisser des liens structurants, d'inventer de nouvelles méthodologies de travail, de créer des passerelles programmatiques, de libérer les récits et imaginaires collectifs.

C'est toute une partie de l'Europe, vibrant d'une Histoire commune, qui portera **une programmation résolument européenne.**

Les objectifs de MILLENIUM- 2027, Année européenne des normands, en résumé :

- Encourager, créer, tisser des coopérations européennes, internationales, au niveau culturel, économique et/ou touristique
- Faire rayonner la Normandie au cœur de l'Europe / Faire rayonner l'Europe au cœur de la Normandie
- Accroître l'attractivité des territoires
- Consolider les politiques culturelles régionales
- Développer une dynamique structurante entre acteurs culturels, touristiques, économiques...
- Valoriser le patrimoine normand (patrimoine architectural, immatériel, naturel...)
- Mobiliser la jeunesse
- Impliquer les habitants et les territoires ruraux...



REPONDRE A L'APPEL A PROJETS

Pourquoi répondre ?

Le formulaire dédié à l'appel à projets permet de rassembler toutes les propositions, avec un même niveau d'information et de porter à notre connaissance les créations et projets émanant de l'ensemble des territoires associés à l'événement. L'ébauche de la programmation pourra ainsi rapidement se dessiner.

Comment ?

Vous êtes invités à prendre connaissance des informations et documents demandés au préalable, en parcourant le formulaire en ligne.

Vous pourrez ensuite saisir les différentes données et valider pour nous envoyer votre projet afin qu'il soit instruit. Le formulaire fonctionne en accès libre, sans identifiant ou mot de passe, il n'est pas possible d'enregistrer et de poursuivre la saisie ultérieurement.

Une fois votre projet validé et envoyé, vous ne pourrez le modifier.

Seuls les dossiers complets seront instruits.

Qui peut répondre ?

L'appel est ouvert à toute structure ou groupement de structures normandes, nationales et européennes*, des champs culturels, créatifs, sportifs, éducatifs [...], publiques ou privées à caractère non lucratif, quelle que soit sa taille. *En cas de groupement, une structure référente doit être identifiée.*

**en prenant en compte les règles afférentes aux conditions de participation de projets non-régionaux*

Possibilité de déposer plusieurs projets ?

Le nombre de projets pouvant être proposés par une même structure n'est pas limité.

Calendrier

- 12 novembre 2025 – 31 janvier 2026 : Appel à projets volet 2
- Courant avril : résultats
- Avril-mai : les porteurs de projets retenus seront invités à renseigner les informations définitives de leur(s) événement(s). Ceci dans la perspective de la parution de la programmation globale de MILLENIUM (notre site internet notamment).



ETUDE DES PROJETS

1. Procédure d’instruction des projets

- a. Dans un premier temps, l’instruction des dossiers est faite par l’équipe mission de MILLENIUM, accompagnée des services concernés de la Région, et en parfaite coordination avec les autres collectivités locales et partenaires sollicités par le porteur de projet ;
- b. sur la base de cette instruction, le Comité Culturel et scientifique propose la labellisation des projets, c’est-à-dire leur intégration à la programmation globale de cette grande année-événement ;
- c. et enfin, la décision finale d’attribution du label et d’un financement est soumise au vote de l’organe délibérant de la collectivité ;
- d. une convention sera systématiquement établie entre la Région et le bénéficiaire, après avoir réalisé les formalités administratives nécessaires à toute subvention régionale.

Comité culturel et scientifique

Par leur expertise et leur fine connaissance du projet de MILLENIUM, les membres du Comité Culturel et Scientifique veillent à la cohérence de la programmation globale et sont les garants du récit 2027 écrit par la collectivité et ses partenaires internationaux.

Forts de cette responsabilité, ils éclairent la collectivité sur les choix de programmation pour l’année-événement.

Critères

Le Comité Culturel & scientifique portera une attention particulière aux critères suivants :

- ✓ **La connexion** évidente au récit de l’événement
- ✓ **La qualité** du projet et l’**exigence** historique (si évocation il y a) et artistique
- ✓ **La dimension européenne** (*ex : le projet est construit en lien avec un ou plusieurs de nos partenaires de pays et régions européennes précédemment cités, le projet a vocation à circuler en Europe avant, pendant ou après l’événement, le projet évoque l’Europe, le projet est sous-titré ou traduit...*)
- ✓ La création du projet dans le cadre d’une **coopération** (*entre acteurs locaux et/ou européens, entre acteurs issus de différentes disciplines...*)
- ✓ Leur capacité de **rayonnement** régional, national et/ou international du projet
- ✓ Un ou plusieurs **lieux** de diffusion / d’exposition et un calendrier déjà définis
- ✓ **La prise compte des publics et bénéficiaires** (*Publics empêchés, éloignés, champ social, accessibilité des lieux...*)

- ✓ **La poursuite, l'évolution ou l'héritage du projet après 2027**

Il sera également attentif à des valeurs telles que l'attention portée aux droits culturels, à l'inclusivité, l'équité et l'accessibilité, l'égalité femme-homme, la prise en compte des impacts environnementaux...

2. Label et financement

Il est possible de soumettre **un projet sans demande de subvention**.

Si vous en faites la demande, et qu'une subvention est attribuée au projet, elle n'excédera pas 50% du budget total -maximum-, sur le montant global des dépenses éligibles.

Le budget prévisionnel devra faire mention des autres partenariats en précisant si les financements sollicités sont envisagés ou acquis.

Les dépenses éligibles sont celles qui sont nécessaires à une création, à la diffusion ou à la tenue d'une manifestation organisée dans le cadre de MILLENIUM :

- Les frais de production ou d'acquisition d'œuvres ;
- Les contrats de prestation de services, contrats de cession, de production, liés à l'événement (animateurs, équipes artistiques, traiteurs, techniciens) ;
- La location ou acquisition de matériel, de lieu ou d'équipement pour l'événement (tentes, sonorisation...) ;
- Les frais de communication

Les frais suivants seront pris en compte à hauteur de 10% de la part du budget, pour le calcul du montant de la subvention :

- Les frais administratifs
- Les dépenses relevant des ressources humaines de la structure porteuse du projet (dont le temps agent)
- Les valorisations de bénévolat, de dons ou de prêts
- Les frais structurels

La subvention pourra être versée en une ou plusieurs fois, selon un rétroplanning financier établi par convention et nécessaire au bon accomplissement du projet.



Si votre structure reçoit déjà une subvention structurelle de la part de la Région Normandie, le financement de votre projet sera étudié au regard de cette donnée.



Afin de bénéficier d'une subvention de la Région Normandie pour votre projet, **les structures hors-Normandie et étrangères** devront nécessairement coopérer avec une structure basée en Normandie éligible aux financements régionaux. Dans le cas contraire, seule une labellisation du projet sans financement sera possible.



Si vous portez **un projet en coproduction, collaboration, partenariat, avec une ou plusieurs structures européennes,** et que vous souhaitez demander une subvention ; un chef de file / porteur de projet principal basé en Normandie doit être désigné pour percevoir une subvention.

- Il appartiendra à la structure normande de prendre en compte les taux de change et de réceptionner les factures acquittées



Si vous portez **un projet en coproduction, collaboration, partenariat, avec une ou plusieurs structures régionales**, et que vous souhaitez demander une subvention, vous pouvez désigner un chef de file - avec autorisation de reversement de subvention à vos partenaires. Ou bien, si vous souhaitez co-porter, déposez vos projets de manière coordonnée sur la plateforme.

Pour information, pour les projets de coopération européenne ou internationale, les porteurs de projets peuvent aussi soumettre leur candidature aux dispositifs existants :

- Pour la mobilité européenne : Culture Moves Europe, Erasmus+ ;
- Pour les projets de coopération européenne : Europe Créative, Horizon Europe, etc.
- Pour les projets de mobilité internationale : convention de partenariat entre la Région Normandie et l'Institut Français (non cumulable avec le présent appel à projets), financements propres des Instituts Français dans les pays partenaires, etc.

3. Et après ?

Les projets labellisés s'inscriront dans la programmation de MILLENIUM – 2027 Année européenne des Normands.

Une convention sera établie entre le porteur de projet et la Région. Cette convention précisera entre autres les obligations de communication du porteur de projet et les actions de communication que pourra mettre en œuvre la Région Normandie dans le cadre de la communication autour de cette année-événement.

Contact :

Emilie DERAM

Emilie.deram@normandie.fr / 02 32 76 37 93 / 06 84 69 85 92